



DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LES PERSONNES MORALES

**ACTIONS BONDPARTNERS SA, NOMINAL CHF 100.00, LAUSANNE, NOMINATIVE
(ISIN : CH0545753953 / No valeur : 54575395)**

Nom de la société : **Bondpartners SA**

Je vous prie d'inscrire à notre nom **action(s) nominative(s)**
au registre des actions de la société susmentionnée.

Indications concernant l'actionnaire (avec extrait du RC certifié)

Raison sociale :

Date de création : No RC :

Forme juridique : Activité :

Adresse :

Pays :

Répartition de l'actionariat (participations significatives), des sociétés, etc., en fonction de la nationalité :

Suisse %

..... %

..... %

..... %

La correspondance est désirée en : Français Anglais

à l'adresse ci-dessus

à l'adresse suivante :

Sauf avis contraire, le **versement du dividende** est effectué sur notre compte général auprès de la banque dépositaire

ou

Nous demandons le versement du dividende sur un autre compte auprès de la banque dépositaire

Nom de la banque :

Titulaire :

No de compte :

No CB : IBAN :

- Nous demandons le versement du dividende sur un autre compte (en cas de conservation propre par le requérant) :

Nom, lieu et éven. succursale de banque :

Titulaire :

No de compte :

No CB : IBAN :

Conditions d'inscription au registre des actions

Nous sommes informés que, sur la base de restrictions statutaires d'inscription, la société peut refuser totalement ou partiellement notre inscription au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote. Nous déclarons acquérir ces actions :

- pour notre propre compte, tant juridiquement qu'économiquement, et non pas à titre fiduciaire ou de quelque autre manière pour le compte de tiers
- à titre fiduciaire (nominee) en notre nom mais pour le compte de tiers

Droit de regard

La banque de dépôt est habilitée à tenir la présente requête à la disposition de la société concernée ou à lui communiquer les indications y figurant ainsi que toute modification ultérieure. Cela est également valable pour les modifications dont la banque dépositaire aura connaissance dans le cadre des relations bancaires nous concernant. En cas de conservation propre, nous nous engageons à informer directement la société concernée.

Procuration de transfert (seulement pour les actions nominatives qui ne sont pas des titres intermédiés)

Par la présente, nous habilitons la société concernée, lors de toute aliénation à venir, à endosser ou à céder en notre nom nos actions. Cette procuration est également valable pour les actions inscrites jusqu'ici à notre nom et ne s'éteint pas avec la perte de notre incapacité civile. Cette procuration ne peut être révoquée que par écrit et avec transmission des certifications d'actions y relatifs.

Impression différée/supprimée des titres

Nous prenons connaissance qu'un ordre de transfert d'actions nominatives dématérialisées, respectivement d'impression et de livraison de certificats d'actions nominatives, ne doit être donné qu'à la banque dépositaire exclusivement. Les actions de certaines sociétés n'existent que sous forme dématérialisée (impression des titres supprimée). Dans ce cas, nous ne pouvons exiger ni l'impression, ni la livraison de certificats d'actions nominatives. Toutefois, nous pouvons, à tout moment, exiger de la société l'établissement d'une attestation pour les actions nominatives inscrites à notre nom.

.....
Lieu et date

.....
Signature(s) autorisée(s) (selon RC) du requérant